

**STANDING COMMITTEE ON
AGRICULTURE AND AGRI-FOOD**



HOUSE OF COMMONS
CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

**COMITÉ PERMANENT DE
L'AGRICULTURE ET DE
L'AGROALIMENTAIRE**

Ottawa, le 24 novembre 2016

L'honorable Lawrence MacAulay, C.P., député
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
1341 rue Baseline
9^{ème} étage, pièce 149
Ottawa, Ontario
K1A 0C5

Monsieur le Ministre,

Le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire a tenu une réunion publique le 22 novembre 2016 avec de grands éleveurs de bovins de l'Alberta pour discuter de leur expérience personnelle des mesures mises en place par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) à la suite de la découverte d'un cas de tuberculose bovine dans une vache de l'Alberta au moment de son abattage dans une installation aux États-Unis.

Le Comité est conscient de l'importance vitale des mesures de quarantaine et d'éradication pour préserver la santé du troupeau canadien et pour maintenir l'intégrité de l'industrie bovine à l'intention de nos partenaires commerciaux. Ces mesures de contrôle doivent toutefois être appliquées d'une manière qui réduit au minimum l'impact sur les exploitations agricoles touchées.

Les éleveurs, dont les troupeaux sont visés par la mise en quarantaine, ont déploré le manque de communication de la part de l'ACIA concernant le calendrier des analyses à effectuer sur les animaux. Ils doivent engager des frais supplémentaires pour nourrir et entretenir des bovins qui avaient déjà été offerts à la vente, mais n'ont pu être vendus à cause des mesures de contrôle en vigueur. Un des éleveurs doit assumer des frais mensuels additionnels de 92 000 \$ pour l'entretien d'un tiers de son troupeau sans avoir de garantie que ces animaux pourront être vendus. Les éleveurs ont dit au Comité que les paiements des programmes actuels de l'ACIA et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada soit ne couvriront pas ces frais supplémentaires, soit, comme Agri-stabilité, ne seront enclenchés qu'après la période de production des déclarations de revenus, dans plusieurs mois, alors qu'ils ont besoin de l'argent tout de suite.

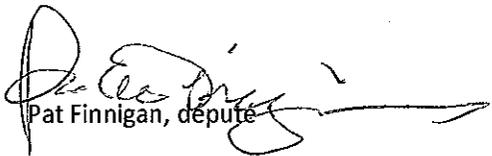
Le Comité vous exhorte, par conséquent, à prendre immédiatement les mesures suivantes :

- 1) augmenter les ressources de l'ACIA consacrées à l'enquête et collaborer avec les autorités provinciales et les vétérinaires locaux afin d'accélérer les analyses et de permettre aux éleveurs de reprendre rapidement leurs activités commerciales normales;

- 2) indemniser les éleveurs des frais supplémentaires engagés pour faire face à une situation engendrée par les mesures de contrôle mises en place par l'ACIA.

Au nom du Comité, j'espère recevoir bientôt votre réponse à nos préoccupations et vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le président du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire,



Pat Finnigan, député

c.c. Membres du Comité permanent de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

Paul Cardegna, greffier du Comité permanent de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire